



25^e session du groupe de travail de l'examen périodique universel

SOUDAN

Intervention du Luxembourg

(Genève, le 4 mai 2016)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie la délégation soudanaise pour la présentation de son rapport.

La situation des droits de l'homme au Soudan reste préoccupante, en particulier pour ce qui est de l'application de la peine de mort et des punitions corporelles, ainsi que des atteintes persistantes aux libertés d'expression, de réunion et d'association. Ma délégation reste également préoccupée par la répression exercée à l'encontre de la société civile, des journalistes et des opposants politiques.

Ma délégation recommande au Soudan de lancer le processus de ratification du deuxième protocole facultatif du Pacte relatif aux droits civils et politiques en vue de l'**abolition définitive de la peine de mort**.

Le Luxembourg recommande au Soudan de signer et de ratifier la **Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes** et d'adopter une loi interdisant les mutilations génitales.

Finalement, le Luxembourg se félicite de la récente signature de la part du Gouvernement soudanais du plan d'action **pour mettre fin aux recrutements d'enfants-soldats**. Ma délégation recommande au Soudan de garantir sans tarder la mise en œuvre complète et efficace de ce plan d'action.

Je vous remercie.